

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de canton de Low, tenue au 4c, chemin d'Amour (Salle Héritage), le 17 août 2022 à 19h00

Présidé par la mairesse Carole Robert

Sont présents

Joanne Mayer
Maureen Rice
Maureen McEvoy
Luc Thivierge
Lee Angus arrive à 19h07

Sont absent :

Ghyslain Robert

Sont aussi présents

Sandra Martineau, Directrice générale et greffière-trésorière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La Mairesse, Carole Robert, présidente de l'assemblée, ayant constaté qu'il y a quorum, déclare l'assemblée ouverte ; il est 19 h03.

2022-08-227

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Réception de l'avis de convocation
4. Autorisation de paiement - branchement pompe aqueduc secteur Low
5. Désinfection du puits pour aqueduc secteur Low
6. Autorisation de dépenses – autre pour désinfection du puits
7. Période de questions
8. Levée de la séance

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Joanne Mayer, APPUYÉ par Luc Thivierge, et résolu que ce conseil municipal adopte l'ordre jour de la séance extraordinaire.

Adopté à l'unanimité

3. RÉCEPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Cette séance extraordinaire a été dument convoquées selon les modalités prévues au Code Municipal du Québec. Chaque conseiller confirme avoir reçus l'avis de convocation.

2022-08-228

4. AUTORISATION DE PAIEMENT – BRANCHEMENT POMPE AQUEDUC SECTEUR LOW

ATTENDU que la pompe de la station de pompage de Low a cessé de fonctionner et que la pompe a dû être remplacée;

ATTENDU que durant la période du 5 juillet au 3 août 2022, divers travaux pour le branchement de la pompe de rechange et la nouvelle pompe ont dû être effectués pour un montant total de 2 887.50 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Luc Thivierge, APPUYÉ par Joanne Mayer, et résolu;

QUE le conseil autorise le paiement des travaux de branchement à Solutios/9668837 Canada inc. pour un montant de 2 887.50 \$ plus taxes.

Les fonds seront pris à même le poste budgétaire 02-413-01-522, entretien et réparation réseau d'aqueduc secteur Low.

Adopté à l'unanimité

2022-08-229

5. Désinfection du puits pour aqueduc secteur Low

ATTENDU que la pompe de la station de pompage de Low a cessé de fonctionner et que la pompe a dû être remplacée;

ATTENDU qu'à la suite du remplacement de la pompe, des problèmes de débris et autres sont venus bloquer la pompe et que cette dernière a dû être arrêtée;

ATTENDU que ce bris affecte un nombre important de citoyens;

ATTENDU qu'un nombre limité de compagnies peuvent faire ces travaux sur un aqueduc municipal;

Attendu que nous avons reçu une seule soumission par R.J. Lévesque et Fils pour ces travaux;

ATTENDU que pour régler le problème avec le puits du secteur Low, les travaux suivants doivent être réalisés par R.J. Lévesque et Fils :

- Essai de pompage avant travaux
- Visualisation par géocaméra de l'état du puits avant les travaux
- Éclaircissement de l'eau avec injection d'une solution de chlore et Nuwell
- Prétraitement par agitation mécanique (brosse)
- Retrait des dépôts du prétraitement et neutralisation du chlore jusqu'à l'obtention d'une eau claire et sans chlore
- Injection de réactifs chimique dans le puits
- Agitation simple de la solution chimique et temps de contact (24 hres)
- Neutralisation des résidus chimique, retrait des dépôts jusqu'à l'obtention d'une eau claire
- Visualisation par géocaméra de l'état du puits après les travaux
- Essai de pompage

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Luc Thivierge, APPUYÉ par Maureen Rice, et résolu;

QUE le conseil autorise l'octroi du contrat de désinfection du puits pour un montant de 27 525.00 \$ plus taxes tel que soumis.

Les fonds seront pris à même le poste budgétaire 02-413-01-522, entretien et réparation réseau d'aqueduc secteur Low.

Adopté à l'unanimité

2022-08-230

6. AUTORISATION DE DÉPENSES – AUTRE POUR DÉSINFECTION DU PUIITS

ATTENDU qu'une coupure du réseau d'aqueduc aura lieu les 23 et 24 août 2022 pour permettre la désinfection du puits du secteur Low;

ATTENDU que durant cette période, les citoyens devront autonome en eau potable;

ATTENDU qu'un montant supplémentaire pourrait être requis au cas où des travaux imprévus seraient à exécuter;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Luc Thivierge, APPUYÉ par Joanne Mayer, et résolu;

QUE le conseil autorise la Directrice générale et greffière-trésorière à autoriser des dépenses supplémentaires ne dépassant pas 5 000.00 \$ plus taxes.

Les fonds seront pris à même le poste budgétaire 02-413-01-522, entretien et réparation réseau d'aqueduc secteur Low.

Le conseiller Lee Angus demande le vote :

Pour

Carole Robert

Joanne Mayer

Maureen Rice

Maureen McEvoy

Luc Thivierge

Contre

Lee Angus

Adopté sur division

7.PÉRIODE DE QUESTIONS

8.LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 23.

Carole Robert
Mairesse

Sandra Martineau
Directrice générale et greffière-trésorière

« Je, Carole Robert, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal du Québec ».